

**DECISION DU MAIRE**

**N°2024/DEJ/259**

**OBJET : SIGNATURE DU DEVIS N°151103/CNANGISMAI RELATIF A LA MISE A DISPOSITION D'UN AUTOCAR DE 35 PLACES – SOCIETE LOSAY VOYAGES**

Nolwenn LE BOUTER, Maire de la commune de Nangis,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2020/JUIL/049 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de déléguer à Madame le Maire, les attributions visées dans l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de prévoir la location d'un autocar de 35 places dans le cadre d'une sortie jeunesse, organisée par la commune, qui aura lieu le mercredi 28 août 2024,

**CONSIDERANT** le devis n°151103/CNANGISMAI transmis par la société LOSAY VOYAGES siret 382 681 823 00011, relatif à la mise à disposition d'un autocar de 35 places pour le trajet aller/retour du mercredi 28 août 2024 dans le cadre d'une sortie jeunesse au musée immersif multi-sciences à Paris-Bercy (75012),

**DECIDE**

**Article 1** : Approuve le devis n°151103/CNANGISMAI, proposé par la société LOSAY VOYAGES enregistrée sous LE SIRET 382 681 823 00011, relatif à la mise à disposition d'un autocar de 35 places pour le trajet aller/retour du mercredi 28 août 2024 dans le cadre d'une sortie jeunesse au musée immersif multi-sciences à Paris-Bercy (75012).

**Article 2** : Le règlement total de la prestation se fera après service fait, à réception de la facture via l'application Chorus Pro.

**Article 3** : Dit que la dépense d'un montant de 650.91 euros HT (six-cent-cinquante euros et quatre-vingt-onze centimes) est inscrite au budget, en section de fonctionnement.

**Article 4** : Signe ledit devis de location et toutes pièces s'y rapportant.

**Article 5** : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision du maire, publiée sur le site internet de la ville pour une durée de 3 mois à compter de la signature de ladite décision.

**Article 6** : Copie de cet acte sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Provins
- Madame le Receveur Municipal
- Madame la Directrice du service financier,
- Madame La Directrice du service jeunesse,
- Société LOSAY VOYAGES

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Fait à Nangis, le 3 juillet 2024

Le Maire

Nolwenn LE BOUTER



Certifié exécutoire compte tenu de sa télétransmission en sous-préfecture

Le ..... 10 JUL. 2024

Et de la transmission ou notification et publication

Le ..... 10 JUL. 2024

Le Maire

Nolwenn LE BOUTER



*Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de MELUN dans le respect du délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

*La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20240710-DEC-2024-259-AR  
Date de télétransmission : 10/07/2024  
Date de réception préfecture : 10/07/2024

**MAIRIE DE NANGIS**  
**Mme KLEIN ETIENNE Aline**  
rue Marechal de Lattre de Tassigny  
77370 NANGIS

Aubigny, le 18/06/2024

**DEVIS N/Réf. : 151103/CNANGISMAI** Vos réf. :  
Devis valable 15 jours à la date de réception (sous réserve de disponibilité à la commande)

Madame,

Nous vous remercions de votre demande et vous prions de trouver ci-dessous nos conditions pour votre projet de voyage.

Destination : PARIS

Départ à 09H30 de la Mairie - Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 77370 NANGIS  
Destination le Parc de Bercy - 128 Quai de Bercy 75012 PARIS  
+ Musée Immersif - 16 Cour Saint Emilion 75012 PARIS  
Fin à 18H30 à Nangis

Le conducteur règlera le Parking Paris (60€)

Début : Mercredi 28 août 2024 à 09:45 de NANGIS (77370)  
Fin : Mercredi 28 août 2024 à 18:30 à NANGIS (77370)

TARIFS				
Désignation	Quantité	PU	TOTAL TTC	TVA
ST	1	650.00	650.00	10 %
PARK EXO	1	60.00	60.00	0 %
<b>TOTAL pour 1 véhicule / 35 passagers</b> 120 Kilomètres			<b>HT:</b>	<b>650.91 €</b>
			<b>TVA:</b>	<b>59.09 €</b>
			<b>TTC:</b>	<b>710.00 €</b>

Ce prix comprend	Frais à la charge du client
- Le forfait kilométrique	- Les kilomètres supplémentaires ( 1 Euro/Km)
- Les frais autoroutiers	- L'heure supplémentaire 45 Euros

Possibilité de revalorisation du tarif proposé en fonction de la variation du coût carburant à l'approche de votre départ.

Information CO2 : 171 grammes/voyageurs/kilomètres

Ce devis ne constituant pas une réservation, nous vous demandons de nous retourner, en cas d'acceptation, ce formulaire daté et signé, avec la mention **BON POUR ACCORD**, accompagnée du règlement total de la commande.

**CONDITIONS D'ANNULATION :**

Toute demande d'annulation doit impérativement nous parvenir PAR ECRIT, toute annulation sera soumise à des frais selon le délai suivant :

Au plus tard 96 heures avant le début de la prestation : 30% du montant initial de la réservation

Au plus tard 48 heures avant le début de la prestation : 50% du montant initial de la réservation

Entre 48 heures et la mise en place du service : 100 % du montant initial de la réservation

**ATTENTION :** La validation des choix des horaires en cas de correspondance ou d'impératif de déroulement de journée est sous votre entière responsabilité.

Tous changements concernant les horaires et kilométrages du transport modifieront le montant du devis, contactez-nous si vous souhaitez modifier certains de ces éléments.

Sans votre confirmation 15 jours avant le départ du voyage, nous ne pouvons garantir la prise en compte de votre demande.

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, Mme KLEIN ETIENNE Aline, l'expression de nos sincères salutations.

BON POUR ACCORD et SIGNATURE DU CLIENT

Le Maire  
**Nolwenn LE BOUTER**



Le Service Commercial  
Mr Joris BOUX

**LOSAY VOYAGES**  
24 rue des Joncs - AUBIGNY  
77950 MONTEREAU SUR LE JARD  
TEL. 01 64 38 80 40 / 01 64 38 87 92  
SIRET 202 471 624 00011 APE INAF 4939B